

Projet d'aménagement de la nouvelle prise d'eau de Sainte-Foy

Dossier : 6211-02-105

Compte rendu de la période d'information et de consultation publiques du 13 septembre au 28 octobre 2005

La période d'information et de consultation publiques concernant le *projet d'aménagement de la nouvelle prise d'eau de Sainte-Foy par la Ville de Québec* a pris fin le 28 octobre 2005. Conformément au mandat qui lui a été confié le 11 août 2005 et en vertu des articles 11 et 12 du *Règlement sur l'évaluation et l'examen des impacts sur l'environnement*, le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) a mis à la disposition du public pendant 45 jours, soit du 13 septembre au 28 octobre 2005, le dossier complet de la demande du certificat d'autorisation relative au projet.

Le projet

Justification et description

La Ville de Québec propose l'aménagement d'une nouvelle prise d'eau afin de remplacer l'actuelle prise d'eau de Sainte-Foy, construite en 1963. Bien qu'elle soit encore fonctionnelle, l'actuelle prise d'eau est vulnérable aux incidents majeurs qui peuvent se produire sur le fleuve Saint-Laurent tels l'obstruction par le frazil (fragments de glace) et les herbes aquatiques ainsi que le déversement de produits toxiques. Si l'un de ces incidents survenait, environ 120 000 résidents pourraient être privés d'eau potable car il n'existe pas de prise d'eau d'urgence. Le promoteur souhaite donc, d'une part, construire une nouvelle prise d'eau et, d'autre part, réhabiliter la prise d'eau actuelle afin qu'elle serve de prise d'eau d'urgence.

Pour l'aménagement de la nouvelle prise d'eau, deux méthodes sont envisagées : la méthode en tranchée et celle par forage directionnel. La construction de la nouvelle prise d'eau pourrait débuter à la mi-avril 2006 et se terminer à la mi-octobre de la même année. Quant à la réhabilitation de l'actuelle prise d'eau, il faudra compter deux mois et demi de plus et les travaux pourraient se dérouler entre mai et juillet 2007. Les coûts sont évalués à 11 347 000 \$ pour la méthode en tranchée et à 11 038 000 \$ pour la méthode par forage directionnel.

(Extrait du communiqué émis le 13 septembre 2005)

Les préoccupations soulevées

Les préoccupations recueillies lors de la période d'information et de consultation publiques proviennent d'informations colligées lors de la séance d'information, lors de conversations téléphoniques ou à la lecture de correspondances ou de messages électroniques adressés au BAPE et des registres déposés dans les centres de consultation.

La procédure

- L'étape à laquelle se trouve le projet dans la procédure;
- la durée de la période d'information et de consultation publiques;
- le contenu de la demande d'audience publique;
- le rôle du BAPE dans la procédure.

Le projet

- La justification du projet;
- la localisation de la nouvelle prise d'eau;
- la possibilité de prolonger le tracé de la prise d'eau actuelle;
- le type de méthode utilisée pour les travaux (en tranchée ou par forage directionnel);
- le type de contrat accordé à l'entrepreneur (bonus et amendes);
- la réalisation d'un sondage sur la nature des couches géologiques;
- le coût de réfection de l'usine de pompage et la portion de l'enveloppe budgétaire prévue pour la diminution du bruit;

- la prise en compte du coût d'achat des servitudes dans les coûts des travaux;
- la répartition des coûts des travaux entre les arrondissements et la grande Ville de Québec.

Les impacts

- Le bruit engendré par la circulation des poids lourds durant les travaux;
- les risques associés au dynamitage;
- la possibilité d'éboulis de la falaise durant les travaux.

Les mesures d'atténuation

- Le suivi qui sera effectué par le promoteur avant, pendant et après les travaux;
- l'endroit où seront installés les blocs de béton au pied de la falaise dans la rue durant les travaux;
- la présence d'enrochement permanent au bas de la falaise;
- le soutien, l'aide et les mesures de compensation financières pour les résidants dans l'éventualité de dégâts aux résidences;
- les modalités pour effectuer des réclamations ou des plaintes à la Ville de Québec;
- la possibilité d'aller enlever les grosses roches de la falaise avant le début des travaux;
- le maintien de l'accès aux résidences du chemin de la Plage Saint-Laurent durant les travaux;
- l'horaire prévu pour le dynamitage.

Les autres questions

- L'obstruction des puits des résidences;
- la problématique de la salinité de l'eau du fleuve Saint-Laurent;
- la raison pour laquelle la demande de servitudes est si grande;
- la possibilité d'utiliser la rivière Jacques-Cartier comme source de la prise d'eau;
- le lien entre l'augmentation de la capacité de l'usine de traitement des eaux et la qualité de l'eau.

Les activités d'information et de communication

Les centres de consultation

Tous les documents sur le projet ont été déposés dans les centres de documentation du BAPE ainsi que dans les centres de consultation suivants :

Centre	Adresse
Bibliothèque Monique-Corriveau	999, avenue Roland-Beaudin, Sainte-Foy
Bibliothèque Roger-Lemelin	4705, rue de la Promenade-des-Sœurs, Cap-Rouge

Le site Internet

Tous les documents reçus en version électronique, dont l'étude d'impact et son résumé, ont été déposés dans le site Internet du BAPE.

La parution des avis publics par le promoteur

Date	Quotidien	Hebdo régional
27 août 2005		<i>Québec Express</i>
27 août 2005		<i>L'Appel</i>
29 août 2005	<i>Le Soleil</i>	
29 août 2005	<i>La Presse</i>	
17 septembre 2005		<i>Québec Express</i>
17 septembre 2005		<i>L'Actuel</i>

Les communiqués de presse diffusés par le BAPE

Date	Nombre d'envois		Diffusion dans Internet
	Médias	Groupes, municipalités ou citoyens	
13 septembre 2005 Annonce du début de la période d'information et de consultation publiques	Quotidiens, hebdos et médias électroniques de la Capitale-Nationale	166	Site du BAPE
11 octobre 2005 Rappel de la séance d'information	Quotidiens, hebdos et médias électroniques de la Capitale-Nationale	Ne s'applique pas	Ne s'applique pas

La séance d'information

Date	12 octobre 2005
BAPE : Animation	Jean-Sébastien Fillion, conseiller en communication
Accueil et prise de notes	Julie Olivier, conseillère en communication
Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs	Lucie Lesmerises, chargée de projet
Promoteur	Patrick Charbonneau, Dessau-Soprin Denis Maltais, Dessau-Soprin Richard Simoneau, Ville de Québec
Assistance	25 personnes
Durée	3 heures

Les relations de presse

La responsable du dossier a eu des échanges avec des journalistes de la presse écrite et électronique. Ces échanges avaient pour objectif de préciser le rôle du BAPE, le but de la séance d'information et l'étape à laquelle se trouvait le projet.

La revue de presse

Une revue de presse a été réalisée tout au long de la période d'information et de consultation publiques. Le projet a fait l'objet d'une couverture entre autres dans l'hebdomadaire *L'Appel*, les quotidiens *Le Soleil* et *Le Journal de Québec* ainsi que dans le *Journal Constructo* et le site Internet de Radio-Canada.

La tenue de la séance d'information, la description du projet, les coûts et l'échéancier du projet, les impacts appréhendés et les mesures d'atténuation, les coordonnées des centres de consultation temporaires ouverts dans le milieu pour la durée du mandat, la possibilité de faire une demande d'audience publique ainsi que la date limite pour le faire sont des éléments qui ont été repris dans ces médias.

Québec, le 2 novembre 2005

Julie Olivier, conseillère en communication, chargée du dossier